



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

Les conditions sanitaires actuelles ne permettant pas de nous réunir en salle, nous proposons une AG par courrier ou par sur notre site www.osezvelo.com, les documents étant à disposition dans les deux cas. (Ordonnance du 2.12.20 n° 2020 1497 publiée au JO du 3.12.2020)

1. Emargement

L'envoi d'un vote sera compté comme participation à l'AG.

2. PV de l'AG du 20.02.20 pour approbation

Pour Contre Abstention

3. Rapport d'activité

Pour Contre Abstention

4. Rapport financier

Pour Contre Abstention

5. Rapport des réviseurs aux comptes

Pour Contre Abstention

6. Décharge au comité pour sa gestion

Pour Contre Abstention

7. Election au comité, 2 postes à pourvoir (article 7 des statuts) *

Pour Contre Abstention

8. Nomination des réviseurs aux comptes : nous proposons de renouveler le mandat de MM. Bernard MISLIN et Michel SAMSO

Pour Contre Abstention

9. Programmation 2021

Pour Contre Abstention

* Dépôt des candidatures aux postes du comité jusqu'au 15 mars 2021 inclus à l'adresse ag2021@osezvelo.com ou par courrier : Osez Vélo - 7, rue de l'amiral Bruat - 68300 Saint-Louis. Vous trouverez la liste des candidats à partir du 16 mars sur notre page internet.

Pour voter jusqu'au 21 mars 2021, vous avez deux possibilités :

1. En ligne sur : <https://www.osezvelo.com>

- ou -

2. En envoyant ce formulaire par courrier à : Osez Vélo
7 rue de l'amiral Bruat
68300 Saint-Louis

Merci de bien vouloir
renouveler votre adhésion
pour 2021 !
(Ne tenez pas compte de
ce rappel si vous avez déjà
réglé votre cotisation.)

En précisant : Nom _____

Adresse _____
